

## Questions N° 02

### **Quelles doivent être les missions de l'école, à l'heure de l'Europe et pour les décennies à venir ?**

#### **1. Remarque :**

Le thème instruire / éduquer seul a été discuté.

\*

#### **2. Définitions proposées :**

- 2.1. Pour Instruire il faut maîtriser le contenu et connaître l'enfant. Connaît-on tous les enfants d'une classe ?
- 2.2. Pour éduquer il faut « aimer » les enfants.

#### **3. Remarques suscitées :**

- 3.1. On ne peut opposer instruire et éduquer.
- 3.2. On ne doit pas confondre éduquer et rééduquer.
- 3.3. On doit prendre les élèves tels qu'ils sont.

#### **4. Conceptions sous-jacentes sur « Eduquer » :**

- 4.1. On éduque comme M Jourdain fait de la prose : « dans l'action », sans réelle formation.
- 4.2. On éduque en fonction d'un projet, de finalités : prise d'autonomie, responsabilisation.
- 4.3. On rééduque : est-ce le rôle de l'école ? La rééducation comportementale relève-t-elle du domaine spécialisé ?

#### **5. Quels recrutement et formations pour les enseignants chargés « d'éduquer » ?**

- 5.1. L'enseignant est recruté sur ses connaissances académiques et non sur ses capacités à gérer un groupe social.
- 5.2. Remarques sur la formation des maîtres à éduquer :
  - 5.2.1. Certains affirment que l'enseignant est formé pour instruire pas pour éduquer.
  - 5.2.2. D'autres pensent que cette formation est aujourd'hui prise en compte par les IUFM.
  - 5.2.3. D'autres encore se demandent si la formation suffit, si n'entre pas en compte une « dimension personnelle » ?
  - 5.2.4. Enfin, la formation devrait être réorganisée régulièrement sur une année entière sans désorganisation de la classe.

#### **6. Sortie des élèves du système scolaire :**

- 6.1. Sortie diplômée :
  - 6.1.1. Le diplôme n'est pas une entrée dans la vie active.
  - 6.1.2. Le diplôme est une ouverture vers la formation.
    - 6.1.2.1. Il est constaté que la personnalité de l'élève n'est pas évaluée.
  - 6.1.3. La formation initiale ne peut être opposée à la formation : elle en est la condition !
- 6.2. Sortie non diplômée :
  - 6.2.1. La régression de l'échec scolaire renvoie à la question N° 13 traitée par ailleurs.

### **Sujet n° 12 : Comment les parents et les partenaires extérieurs de l'école peuvent-ils favoriser la réussite scolaire des élèves ?**

Dans la présentation de la question et dans les documents d'accompagnement un grand absent parmi les partenaires extérieurs de l'école : l'entreprise, qui sera pourtant largement intégrée aux discussions.

La première impression pour l'ensemble des participants est qu'il existe un cloisonnement trop grand entre les différents partenaires, et donc une grande frilosité, une grande méfiance ;

## **L'ENTREPRISE.**

Remarque d'un participant : tout le monde est allé à l'école, mais certains y sont restés ; en conséquence les enseignants connaissent mal le monde de l'entreprise.

Entreprise, ce terme est resté longtemps tabou dans l'éducation. On sent une certaine évolution, mais timide et les entreprises souffrent d'une certaine méfiance des enseignants.

A l'inverse, il est souvent difficile aux enseignants de pénétrer dans l'entreprise .

Elle est un partenaire incontournable de l'éducation, mais quelles sont les limites de ce partenariat ?

-Pas question de marchandiser l'éducation, avec par exemple des séquences obligatoires de publicité pour les firmes qui financeraient !

-Pas question non plus d'avoir un système éducatif dans sa tour d'ivoire qui ignorerait la réalité socio-économique et les besoins réels des entreprises.

Le consensus est quasi général bien que quelques rares enseignants restent repliés sur leur pré carré.

## LES PARENTS

Ils restent les premiers éducateurs de l'enfant, mais la relation, là encore, est difficile entre les parents et l'école.

Plusieurs participants notent en particulier le déficit de représentation des familles des milieux les plus défavorisés, ce qui accentue l'inégalité des chances.

On constate de façon générale, le même désengagement des parents vis-à-vis de la vie collective, au niveau associatif comme au niveau de l'école.

Certains parents demandent une représentation plus importante dans les établissements scolaires, mais la demande provient de parents déjà présents dans la représentation, ce qui ne résout pas le problème posé précédemment.

-Un parent d'élève : " Il ne faut pas donner de travail aux enfants dans le primaire après l'école ".

-Une mère de famille issue de milieu ouvrier : " mes parents ne pouvaient pas m'aider dans mon travail scolaire, mais ils m'ont imposé un cadre rigoureux et la nécessité de travailler et m'ont permis de réussir mes études. "

A été soulevé le problème du rôle du professeur principal : pour certains parents, il n'a pas de vision globale du groupe, n'a pas toutes les informations concernant ses élèves. Il devrait servir d'intermédiaire avec les parents.

Pour les enseignants, les professeurs principaux font déjà beaucoup et s'il faut leur demander plus, il faut leur accorder un temps suffisant de coordination et d'information pour qu'ils assurent ce rôle d'interlocuteur privilégié.

Remarque d'un parent d'élève : ce qui lui a manqué à l'école c'est une approche plus concrète de l'enseignement ; de même, il reproche globalement le morcellement des enseignements.

## LES ASSOCIATIONS

En zone rurale, la prégnance des associations est différente de celle que l'on rencontre en zone urbaine.

Elles ont plus souvent des objectifs de convivialité.

Par exemple une association d'anciens élèves apporte une aide ponctuelle à des projets d'élèves, le plus souvent collectifs. Mais cette association rencontre des difficultés pour tisser des liens plus étroits avec les membres de la " communauté éducative ".

Un intervenant fait remarquer que l'activité d'associations peut être admise en soutien à la formation, à la condition que ces associations ne viennent pas uniquement à la pêche aux subventions et à la condition que les domaines de compétence de chacun soit clairement définis.

## CONCLUSION

Ce sujet a surtout permis d'établir des constats, mais a mis en évidence peu de solutions.

On peut cependant dégager les tendances suivantes :

- Il est nécessaire aux différents partenaires de mieux se connaître et pour cela, il faut développer les moyens de communications et éventuellement les activités communes (par exemple, l'association des anciens élèves va essayer de remettre au goût du jour une ancienne tradition : le bal du lycée.)
- Il est nécessaire que les domaines de compétence de chacun soient clairement définis de manière qu'il n'y ait pas substitution des uns aux autres. Il est nécessaire de lutter contre les véritables sources de l'inégalité des chances.

## QUESTION 18 :

Comment en matière d'éducation, définir et répartir les rôles et les responsabilités respectifs de l'Etat et des collectivités territoriales ?

Réponse . L'assemblée approuve la démarche qui consiste à définir les compétences qui doivent absolument rester à l'Etat soit :

- La définition des programmes d'étude de tous les niveaux de l'école maternelle à l'université

- La gestion de tous les personnels actuels de l'Education Nationale avec cependant une interrogation pour les personnels ATOSS
- La définition et la reconnaissance des diplômes : les baccalauréats et les diplômes universitaires.

La décentralisation de la responsabilité en matière de toit de couvert et d'entretien sur les collectivités territoriales a été une bonne chose cependant l'assemblée exige que la collectivité territoriale ne sorte pas de sa compétence et consacre exclusivement l'argent des contribuables à son seul niveau de responsabilité en matière d'éducation.

En outre l'assemblée unanime approuve l'idée que l'Etat veille à un égal traitement de tous les élèves de notre pays en étant investi d'un rôle de péréquation pour remédier aux inévitables disparités de ressources financières des collectivités territoriales.